

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE LAVAL

B.P.0415 (9 Place de la Tremoille)
53004 LAVAL CEDEX
TEL: 02 43 59 70 80 - FAX : 02 43 58 15 67
www.infogrefffe.fr

RECEPISSE DE DEPOT

OUTIN GAUDIN & ASSOCIES-JURIDIQUE DU
MAINE

BD. DES GRANDS BOUESSAYS Z.I.SUD
53960 BONCHAMP LES LAVAL

V/REF :

N/REF : 92 B 241 / 2011-A-2284

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE LAVAL certifie qu'il a reçu le 10/08/2011,

Extrait du P.V. d'assemblée du 15/06/2011
- Modification de(s) commissaire(s) aux comptes

Concernant la société

R.A. EXPANSION
Société à responsabilité limitée
32 rue d'Anjou
53320 Loiron

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2011-A-2284 le 10/08/2011

R.C.S. LAVAL 389 148 792 (92 B 241)

Fait à LAVAL le 10/08/2011,

Le Greffier



Dépôt effectué au Greffe du Tribunal
De Commerce de Laval le 10 AOUT 2011
Sous le N° Zon 1A 12284



EXTRAIT

R.A. EXPANSION

Société à responsabilité limitée
au capital de 8.000 €uros

Siège social : 32, rue d'Anjou
53320 LOIRON

389 148 792 R.C.S. LAVAL

PROCES-VERBAL

DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 15 JUIN 2011

L'an deux mille onze,
Le quinze juin à dix-neuf heures,

Les Associés de la Société à Responsabilité Limitée **R.A. EXPANSION**, se sont réunis au siège social, en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, sur convocation régulière de la Gérance.

Etaient présents :

- Monsieur **ADRION Jérôme**,
Nu-propriétaire de 250 Parts
- Mademoiselle **ADRION Valérie**,
Nue-propriétaire de 250 Parts

SOIT AU TOTAL 500 Parts

L'Assemblée est présidée par Monsieur **ADRION Jérôme**, co-gérant de la société.

Monsieur **ADRION Rémy**, co-gérant, assiste également à l'assemblée.

Monsieur le Président constate que la totalité du capital est représentée. L'Assemblée peut donc valablement délibérer.

La Présidence déclare en outre que la société **ASD – Audit Stratégie et Développement**, Commissaire aux Comptes titulaire de la Société, régulièrement convoquée à l'Assemblée Générale par lettre recommandée avec avis de réception en date du 25 Mai 2011, est présente.

L'ordre du jour de la présente Assemblée est le suivant :

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

- Présentation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2010 et du rapport de gestion de la Gérance ;
- Lecture des rapports du Commissaire aux comptes sur l'exécution de sa mission et sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de Commerce ;
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2010 et quitus à la Gérance ;
- Affectation du résultat ;
- Approbation des conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de Commerce ;
- Démission du commissaire aux comptes suppléant ;
- Nomination d'un commissaire aux comptes suppléant ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

Monsieur le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée :

- Un exemplaire des statuts de la société ;
- Le rapport de la gérance ;
- Le rapport du commissaire aux comptes portant sur les conventions visées à l'article L223-19 du Code de Commerce ;
- Le rapport général du commissaire aux comptes ;
- Le bilan, le compte de résultat et les annexes de l'exercice clos le 31 Décembre 2010 ;
- Le texte des résolutions à soumettre à l'assemblée.

Monsieur le Président ouvre la séance en donnant lecture du rapport de gestion de la Gérance.

Il est ensuite donné lecture des rapports du Commissaire aux Comptes.

Après échange de vues et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président lit et met aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

[...]

DEUXIEME RESOLUTION

[...]

TROISIEME RESOLUTION

[...]

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de **Monsieur DENECHAUD Dominique**, de ses fonctions de commissaire aux comptes suppléant, à compter de ce jour.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale nomme en qualité de commissaire aux comptes suppléant :

- **Monsieur BOISNARD Olivier,**
né le 2 janvier 1976 à LAVAL (53)
15 rue des Bordagers - 53810 CHANGE
Inscrit au Tableau de l'ordre des Experts-Comptables et sur la liste des commissaires de sociétés du ressort de la Cour d'Appel de la région d'ANGERS,
en remplacement de Monsieur DENECHAUD Dominique, démissionnaire,

pour la durée du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le **31 Décembre 2013**,
sous réserve de son acceptation.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait de procès-verbal de ces délibérations, en vue de l'accomplissement des formalités de dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de LAVAL (53).

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés, ainsi que par Monsieur ADRION Rémy, co-gérant.

Mademoiselle ADRION Valérie,

Monsieur ADRION Jérôme,

Mr ADRION Rémy,

*DRIVE COPY
Copie de la réunion
du 20/12/2013*